

UN KIOSQUE À BROYAT PRÈS DE CHEZ MOI

Déposez vos branchages

BONNAC

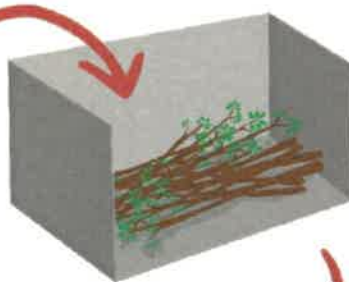
Du 18 au 29 novembre 2026

Du 3 au 14 février 2027

1

ZONE DE DÉPÔT

Déposez uniquement vos branchages et tailles de haies.



12cm
de diamètre
maximum

2

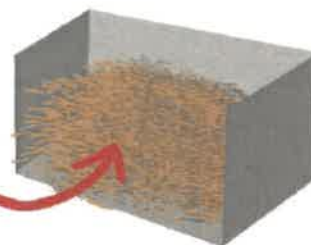
BROYAGE

Ils seront ensuite broyés par un-e agent-e du SNECTOM.

3

ZONE DE BROYAT

Récupérez **gratuitement** le broyat pour votre jardin.



Ateliers municipaux

La date d'installation de votre kiosque à broyat n'a pas été choisie au hasard. La taille des haies et l'égoutage des arbres sont vivement déconseillés du 15 mars au 31 juillet pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux lors de cette période cruciale de leur cycle de vie.